Nomination d'un boursier au Collège Royal d'henry IV.

Numéro d'inventaire: 1979.29240

Auteur(s): Emile Langsdorff Pierre Paul Royer-Collard

Georges Cuvier

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Commission de l'Instruction publique

Description : Feuille imprimée complétée à la main. Sceau. Papier collant, taches.

Mesures: hauteur: 309 mm; largeur: 207 mm

Mots-clés: Coût de l'enseignement: reçus, quittances, bourses, etc.

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Nom de la commune : Paris Nom du département : Paris

Lieux : Paris, Paris

1/3

	COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.
College Royal	EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
de henrist	De la Séance du suding 8 64 1818.
cuvier (9.)	LA COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
	En exécution du décret du 10 mai 1808, portant création de bourses, trois quarts de bourses et demi-bourses, à la charge des communes;
	Vu l'article 53 du décret du 17 mars 1808, et l'article 3 du décret du 10 mai de la même année;
	Vu les articles 5 et 17 du décret du 2 mai 1811;
4.8.	Vu l'article 7 de l'ordonnance du Roi du 12 mars 1817, portant que les villes continueront à acquitter les bourses dont elles ont été chargées jusqu'à ce jour;
	Vu également le résultat du concours qui a été ouvert dans la ville de paris
NUMÉRO	ARRÈTE CE QUI SUIT:
D'ORDRE.	
	Petric 1803 a famil departement des Let Caronne
	Some Bouries into to Broatt 9. 10.
	fanis 1803 à Semmel département de Sot et Garonne eon nommée Elève-Vouvoier à troit quartit de le leuris — pour la ville de Sail au Collège royal de heury quatre.
	Signé ROYER-COLLARD,
	A SOLOGO WAY CHARAN DV COTAY
	LE COMMISSAIRE CHARGÉ DU SCEAU,
	PAR LE PRÉSIDENT:
	Le Secrétaire général, fuillog
	3 3 3 1 1
C. M.	